

SÉANCE DU 8 AVRIL 2014

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Germain Boutin, maire suppléant, tenue le 8 avril 2014 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Monsieur Lionel Roy, maire est absent.
Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire suppléant constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 mars 2014;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 – *Inspecteur à la voirie*;
 - 8.4 – *Dépôt du compte rendu du comité citoyen du 2014-02-17*;
- 9.- M.R.C. du Haut-Saint-François (facture);
- 10.- Dépôt du rapport trimestriel au 31-03-2014;
- 11.- Sécurité Civile;
- 12.- Carrefour Jeunesse-emploi du Haut-Saint-François;
- 13.- Varia ouvert;
- 14.- Période de questions;
- 15.- Fin de la séance.

2014-037 résolution no 2014-037

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 8 avril 2014 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉ

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 mars 2014

2014-038 résolution no 2014-038

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 3 mars 2014 est adopté.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal

Aucun.

4) Période de questions

Aucune.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2014-04-08 a été remise à tous les membres du conseil.

2014-039 résolution no 2014-039

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la correspondance 2014-04-08 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉ

6) Autres sujets

1- Ministère des Transports – Modification de la limite de charge du pont 02019, chemin du Nord. (Situé de l'autre côté du chemin du Rang 9).

2- Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Invitation à renouveler l'adhésion pour 2014-2015 à 70.\$ et, demande d'identifier le ou les participants à l'assemblée annuelle jeudi le 29 mai à Sherbrooke.

2014-040 résolution no 2014-040

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la municipalité de Newport renouvelle l'adhésion pour l'année 2014-2015.

ADOPTÉ

2014-041 résolution no 2014-041

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que Jacqueline Désindes soit la représentante aux activités du Conseil Sport Loisirs de l'Estrie.

ADOPTÉ

3- Direction de la rénovation cadastrale – Consultation des propriétaires aura lieu les 15 et 16 avril à la Salle municipale de La Patrie, entre 14 h et 20 h.

4- FQM – Appel à la mobilisation des membres sur l'Entente Québec-municipalités.

2014-042 résolution no 2014-042

Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

**Il est proposé par le conseiller Jeffrey Bowker
Et appuyé par le conseiller René Tétreault**

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉ

5- Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie -
Renouvellement au CREE pour l'année 2014 à 75 \$.

2014-043 résolution no 2014-043

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la municipalité de Newport adhère au Conseil régional de l'environnement à \$ 75,00 pour l'année 2014.

ADOPTÉ

6- Chambre de Commerce du HSF - Répertoire des entreprises 2014. Offre de devenir membre afin d'insérer la carte des chemins de la municipalité dans le répertoire (105 \$ plus taxe).

Le conseil décide de ne pas participer.

7- MMQ - Invitation à l'assemblée générale annuelle de la MMQ le 2 mai prochain à Québec.

8- Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie - Invitation à la 3^{ième} édition des Portes ouvertes sur les actions environnementales en milieu municipal, le 25 avril à Dudswell.

9- Madame Verna Westgate - Remerciement pour le bouquet lors de son 106^e anniversaire de naissance.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2014-02-28 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infotech (MAJ, Rôle et Taxation)	528.89 \$
10	Petite Caisse (divers)	491.96 \$
12	G. Doyon, Centre Réno (réparation)	19.94 \$
21	Impressions Haut St-François(Mada)	200.00 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp.inc. (ordure / neige)	51 772.46 \$
26	MRC du Haut St-François (téléphonie et informatique)	2 094.67 \$
32	Nielsen & fils Inc. (essence & réparations)	250.84 \$
33	Fonds d'information (avis mutations)	10.00 \$
37	Hydro-Québec	305.55 \$
81	La Coop La Patrie (finition salle bain –sous-sol)	2.40 \$
141	Ville de Cookshire-Eaton (1 ^{er} versement q.-p.)	47 531.50 \$
238	Lise Houle (kilométrage janvier à mars)	84.71 \$
257	Régie Haut St-François & Sherbrooke (enfouissement)	835.64 \$
277	Coop des Cantons (Bois traité –balançoire)	8.84 \$
316	Raymond,Chabot Grant Thornton (vérificateur)	5 656.77 \$
334	Publiforme Inc. (signalisation)	310.03 \$
346	Larivière Artisans Sucriers (partie tire du 6 avril 2014)	288.00 \$
378	Fleurs Déco Yves Gosselin (106 ^e Mme V. Westgate)	66.69 \$
381	Rachel Garber (traduction pour MADA)	313.64 \$
382	Lyne Maisonneuve (Mada)	1 453.00 \$
406	Chantal Auger (concierge)	300.00 \$
409	John Ord (services rendus sur chemins)	100.80 \$
412	Hargyle Inc. (Plan pavillon multifonctionnel)	2 414.48 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	115 040.81 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire de Mars	5 727.85 \$
	Salaire du Conseil	2 938.04 \$
	Remise Gouvernement	2 609.29 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	11 275.18 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	126 315.99 \$

2014-044 Résolution no 2014-044

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la Municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉ

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseillers

Comité Loisirs La conseillère Désindes informe que la réunion de Loisirs du Haut Saint-François a été reportée au 9 avril prochain. La soirée musicale a eu lieu le 29 mars dernier dans la salle municipale.

Comité Citoyens – MADA La conseillère Yeates Dubeau informe que le 17 mars une réunion du comité de citoyens s'est tenue. Pour le MADA, elle réitère que la consultation des aînés aura lieu le 12 avril prochain, elle invite les membres du conseil à assister.

En dernier, elle suggère d'envoyer une lettre de félicitation au Député Ghislain Bolduc suite à l'élection de lundi 7 avril 2014.

2014-045 Résolution no 2014-045

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller René Téreault, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière fasse parvenir à Monsieur Ghislain Bolduc, Député de Mégantic les félicitations du conseil suite à l'élection du 7 avril 2014.

ADOPTÉ

Comité Voirie Aucun compte rendu.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend note du rapport déposé par l'inspecteur.

Il informe que les propriétaires Martha Choquette Lévesque et Richard Grey, 428, chemin de la Rivière-du-Nord veulent échanger une portion de terrain pour permettre la construction d'un système de traitement et de collecte des eaux usées d'origine domestique. Ce projet est conforme à la réglementation municipale.

2014-046 résolution no 2014-046

ATTENDU que Monsieur Richard Grey et Madame Martha Choquette Lévesque s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour échanger une portion de terrain pour permettre la construction d'un système de traitement et de collecte des eaux usées d'origine domestique avec Les Entreprises Paul Vallée Inc., propriété voisine;

ATTENDU que ce projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par le conseiller René Tétéault et résolu d'aviser la CPTAQ que la municipalité de Newport n'a pas objection au projet de Monsieur Richard Grey et Madame Martha Choquette Lévesque.

ADOPTÉ

8.3) inspecteur à la voirie

Aucun rapport n'a été déposé.

8.4) comité de citoyens

La directrice générale dépose un compte rendu du 2014-02-17.

9) M.R.C. du Haut St-François (facture)

La directrice générale informe que la MRC du Haut-Saint-François a envoyé la dernière facture relative aux travaux exécutés dans une section de la rivière Eaton nord, adjacente aux propriétés portant le matricule 3124-61-2187 et 3124-94-6667.

2014-047 résolution no 2014-047

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la municipalité de Newport paie à la M.R.C. du 9492

Haut-Saint-François 2 782.37 \$ pour la facture 7556 pour les travaux d'aménagements de la berge et du profilage d'une section de la rivière Eaton Nord située sur le lot 17-C-P rang 8 du Cadastre du Canton de Newport soit, la réalisation des plans et devis (tel que construits) des travaux réalisés.

ADOPTÉ

2014-048 **résolution no 2014-048**

Avis de Motion est donné par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau à l'effet qu'un règlement visant à facturer les travaux exécutés dans une section de la rivière Eaton nord, adjacente aux propriétés portant le matricule 3124-61-2187 et 3124-94-6667 (lot 17C-P rang 8 cadastre du canton de Newport) sur le territoire de la municipalité sera présenté à une prochaine séance en vue de son adoption.

10) Dépôt du rapport trimestriel au 31-03-2014

Le rapport sur les états comparatif portant sur les revenus et les charges de la municipalité au 31 mars 2014 est déposé.

11) Sécurité Civile

Suite à la demande d'aide financière en raison de la tempête du verglas le 23 décembre 2013, une communication a été établie afin de contacter les propriétaires pour valider les dommages par Sécurité publique.

12) Carrefour Jeunesse-emploi du Haut Saint-François

Madame Marie-Ève Gagnon, agente en développement a contacté le bureau en mars pour informer que le comité de citoyens a suggéré de participer au programme Desjardins-Jeunes au travail et Apprenti-stage Desjardins, dans le but d'obtenir une subvention pour l'embauche d'un étudiant (e) pour la période estivale pour des tâches recommandées. Le programme permet à des jeunes de faire un stage, la municipalité n'a pas de montant à déboursier mais doit investir du temps et une bourse de 500\$ sera remise aux jeunes par les Caisses Desjardins à la fin du projet.

2014-049 **résolution no 2014-049**

Proposé par le conseiller René Tétrault, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité autorise la présentation d'une demande de subvention à Desjardins-Jeunes au travail et Apprenti-stage Desjardins afin d'embaucher un étudiant pour la période estivale et d'autoriser à cette fin, le maire et le directeur général à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente.

ADOPTÉ

13) Varia ouvert

14) Période de Questions

Messieurs Germain Tourigny et Robert Burns posent des questions sur le pavillon multifonctionnel, auxquels monsieur le maire suppléant répond.

15) Fin de la séance

2014-050 **Résolution no 2014-050**

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller René Tétrault, il est résolu que la séance soit levée. Il est 19 heures 42.

ADOPTÉ

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Germain Boutin, maire suppléant

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS
(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 8e jour d'avril 2014

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière